

# Le Riézois

Bulletin municipal  
de la Commune de Riez



N° 9  
Mars - Avril - Mai 2003

## Le mot du Maire



Les deux années que nous venons de passer ensemble nous ont permis, par un travail assidu et par une parfaite entente, de doter Riez d'améliorations appréciables. Bien des choses cependant restent à faire et je suis persuadé que, pour les mener à bien, l'avenir nous trouvera unis dans le même désir de progrès.

# Compte rendu sommaire

*de la séance ordinaire du Conseil Municipal  
du vendredi 14 février 2003*

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusé : C. Dellecolle qui donne pouvoir à G. Pierrot.

Absent : J.-G. Bliet

M<sup>me</sup> Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

## **DÉCISION MUNICIPALE 01.03**

La Commune prend l'avenant à la convention passée avec le SIMPRO dans le cadre de la médecine professionnelle.

### **01.03 : CRÉATION D'UN EMPLOI CONTRACTUEL**

Un poste à temps complet pour 3 ans d'Attaché de Conservation du Patrimoine est créé à compter du 1<sup>er</sup> mars 2003.

### **02.03 : ACQUISITION DE PARCELLE**

La parcelle D N° 598p est acquise de M. et M<sup>me</sup> Louis Chabaud pour la somme globale et forfaitaire de 10 792,50 €.

### **03.03 : RENOUVELLEMENT 2003 CONVENTION CLSH**

Une convention est signée avec les Francas pour 68 082 € en vue de l'animation du Club Cool et de la Mare.

### **04.03 : ADHÉSIONS 2003**

La Commune renouvelle les cotisations pour l'ADRI, l'ANEM et les Routes de la Lavande.

### **05.03 : PARTICIPATION 2003**

La Commune participe à l'association Radio Verdon pour 60,00 €.

### **06.03 : ABONNEMENTS 2003**

La Commune renouvelle ses abonnements à la Sté Scientifique et Littéraire des Alpes-de-Haute-Provence, la Boîte Postale de la Poste, Néopost et le Journal des Professionnels de l'Enfance.

### **07.03 : PDIPR**

La Commune accepte l'inscription au plan des chemins et itinéraires élaborés par l'ADRI-04 pour des circuits pédestres, équestres et VTT.

### **08.03 : SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC**

En vue de la restauration de l'orgue pour un coût de 15 936,70 €, une subvention de 25 % est sollicitée auprès de la DRAC ainsi qu'auprès du Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence.

### **09.03 : CONTRÔLE TECHNIQUE**

Une convention de contrôle technique est passée avec la SOCOTEC pour un montant de 5 417,88 € TTC dans le cadre de la transformation de la Salle Lima.

### **10.03 : RETRAIT DU SIVOM DU BAS-VERDON**

La Commune approuve le retrait de la Commune de Gréoux-les-Bains dudit SIVOM.

### **11.03 : INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Les indemnités du Maire sont fixées à 43 % du taux maximal, moins 198,00 € et celles des adjoints à 16,5 %, moins 80,00 €.

### **12.03 : DEMANDE DE DGE**

Une demande de DGE de 30 % est sollicitée pour l'aménagement du carrefour d'accès à la zone artisanale Mille Fleurs dont le coût total s'élève à la somme de 183 000,00 €.

### **13.03 : IMPRESSION D'ENVELOPPES**

La Commune renouvelle la commande de 10 000 enveloppes en quadrichromie auprès de la Poste.

### **14.03 : FONDS DÉPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

En vue des travaux d'aménagement des Allées Louis Gardiol, la Commune sollicite le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence pour l'attribution d'une dotation du fonds départemental de la taxe professionnelle.

### **15.03 : AVENANT AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Un avenant est passé avec M<sup>me</sup> Claude Bregeon pour la réalisation des travaux de transformation de la Salle Lima en perception. Une consultation par appel d'offres ouvert est lancée pour les travaux.

### **16.03 : DEMANDES D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'URBANISME**

Demande de permis de démolir - parcelle section G N° 393 - et autorisation aux installations et travaux divers - parcelle section D N° 636.

## *La vie de la cité*

► La réfection de l'éclairage public est terminée tout au moins en ce qui concerne le programme 2002. De magnifiques lampadaires rouges nous inondent de lumière jaune côté route, blanche côté place pour que chaque utilisateur (automobiliste ou piéton) trouve le maximum de confort. Le monument aux morts est magnifiquement éclairé de même que la place située devant les pompiers et la salle multi-activités. Coût des travaux : 89 917 €. De nombreux points noirs subsistent encore dans le village. Nous allons nous en occuper au plus vite. Sont prévus aussi le raccourci allant à l'école maternelle et à la crèche, puis la Tour de l'Horloge et le chemin des Colonnes le long du Colostre. Pour ce dernier, une difficulté subsiste : mettre en place un système empêchant les dégradations. Souvenons-nous, l'illumination des Colonnes n'a duré que quelques jours avant la destruction d'un système pourtant conçu pour résister. Dommage pour les nombreux promeneurs du soir attirés par ce tranquille coin de verdure.

Toujours en relation avec ces travaux, le goudronnage des tranchées nécessaires au câblage a été effectué dès la fin des grands froids afin d'assurer une prise parfaite du matériel. En attendant un nouveau goudronnage complet des places... mais c'est pour un futur encore en attente de qualification.



► Riez, village mort...

C'est à la suite de l'annonce d'une proposition de suppression de poste, le mercredi 5 février, en réunion à l'école primaire, que les parents d'élèves se sont mobilisés. Soutenus par le Maire Michel Zorzan et l'ensemble du Conseil Municipal, ils ont décidé le vendredi d'occuper les locaux scolaires, dès le lundi matin, déterminés à obtenir l'annulation de la décision prise entre temps.



Le mardi, les commerçants de la ville ont baissé les rideaux par solidarité. Les médias, alertés, ont dépêché sur place leurs représentants et tous ont participé à une manifestation devant la Préfecture à Digne le mercredi 12. Tous les jours des dessins réalisés par les enfants ont été faxés à l'inspection académique de façon à ne pas tomber dans l'oubli.

En espérant que ces actions débouchent sur une décision favorable pour que nos enfants ne subissent pas les effets d'une scolarité au rabais...

Il faut malheureusement noter que le village de Riez n'est pas le seul dans ce cas. À une époque où une des priorités est la lutte contre la désertification, il serait peut-être nécessaire que les différents ministères s'impliquent activement pour suivre un chemin commun. Le 13 mars se tenait à Château-Arnoux une réunion des parents de toutes les écoles concernées par les mouvements de la carte scolaire. Riez avait fait le déplacement animé d'une forte motivation.



► Effondrement en série de maisons dans le vieux village. Dans le Riézois n° 8, la prise par la mairie d'un arrêté de péril était annoncée. Sage décision



au vu des nombreux effondrements qui se sont produits. Les différentes zones en cause ont été sécurisées au plus vite. Une partie de la Grand'Rue est barrée. Un soutènement a été réalisé à côté de l'Hôtel Ferrier. Attention, il est important de garder à l'esprit que la responsabilité des propriétaires est engagée.



**Pour rire**

Tu souffres pour m'avoir,  
Tu souffres pour me garder,  
tu souffres pour me perdre :  
tu es... la dent !



► Réfection des toilettes publiques de la place du monument. Le chantier est en cours. Des *toilettes* provisoires ont été installées pour pallier à ce manque passager.



► Mise en place d'un nouvel escalier au pied de la Tour de l'Horloge entre le Chemin des Mongettes et la rue Sainte-Thècle : le lieu devient convivial. Il attirera les promeneurs n'en doutons pas. D'autant plus que cette année c'est le centenaire de l'horloge. Un reportage y sera consacré bientôt.



## Manifestations

- **Coucou hibou : un grand livre s'ouvre. Petit hibou dort bien au chaud. Toc ! Toc ! Hibou, c'est l'heure ! Écoute les chants de la nuit...** Une belle comptine sur la carte d'invitation du spectacle de Noël de la crèche Ding'Dounette et quand le grand livre s'est fermé, nous avons partagé le goûter.

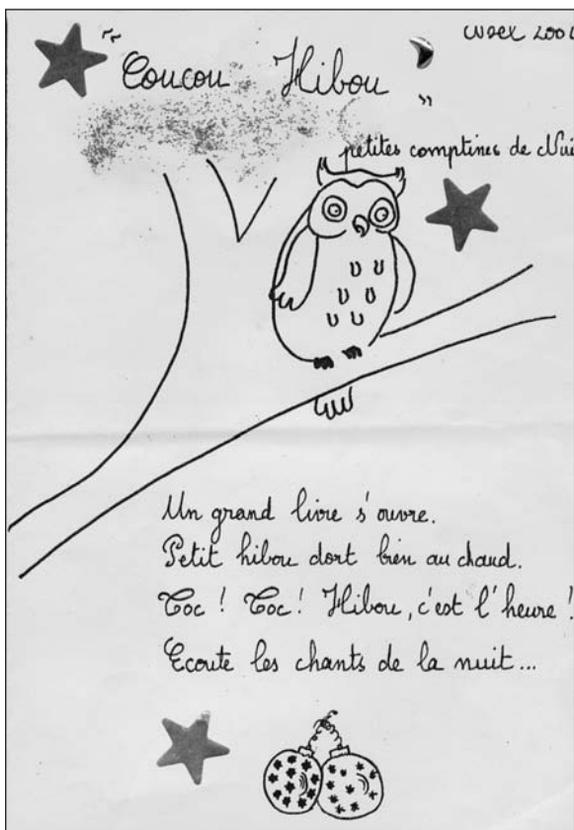
*Le Père Noël à la crèche de Riez*

Le mardi 17 décembre 2002, Salle Multi-activités de Riez, les enfants de la crèche et de la maternelle ont accueilli... **le Père Noël** en personne.

L'animation a débuté par un joli spectacle intitulé *Coucou Hibou* donné par La Compagnie du Pestacle : une heure de spectacle présenté tout en douceur par trois jeunes femmes, avec sons, morceaux de musiques et chansonnettes pour accueillir Monsieur Le Hibou, sur son arbre perché, devant les yeux émerveillés et les sourires ravis des enfants et de leurs parents.

Très vite, l'excitation a gagné nos joyeux bambins, impatients de voir arriver le Grand Bonhomme tant attendu, tout de rouge et blanc vêtu avec sa grande barbe blanche et sa grosse voix.

Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'il est entré portant sur le dos sa hotte remplie de cadeaux : papillotes, mandarines, bonbons et chocolats. Tous ont accouru vers lui pour le voir, le toucher et... obtenir leurs friandises. Beaucoup ont voulu aller dans ses



bras et vite maman a pris une photo souvenir pour immortaliser ce moment.

Des bisous tendres échangés et aussi quelques larmes d'émotion, voire un peu de peur pour certains, vite consolés par les bras des mamans ou des papas qui étaient venus les retrouver. Et Père Noël s'en est allé...

Puis ce fut l'heure du goûter, organisé par le personnel de la crèche et de la maternelle et pris en commun pour la première fois : les mamans avaient aussi préparé de délicieux gâteaux pour le régal de nos petits bambins. C'est sûr, ils n'oublieront pas cette magnifique après-midi de Noël. Nous invitons les directrices de la crèche et de la maternelle à renouveler l'expérience.

M. le Maire, Michel Zorzan, n'ayant pu se libérer, était représenté par Céline Amelot, conseillère municipale.

*La maman de Lison : Laetitia Figuière*

- Le Noël provençal a été organisé par l'association Lou Coulostro et l'Association des Commerçants. Belle initiative. Sur la place en toute convivialité dans le froid mais la chaleur de l'amitié et de la rencontre, nous avons pu déguster les 13 desserts. Ce nombre rappelle la Cène à laquelle ont participé le Christ et les douze apôtres. Ces 13 desserts sont classiques





mais varient selon les régions de notre Provence : nougats blanc et noir, figes sèches, raisins secs, amandes, noix... le tout arrosé d'un bon vin chaud et animé par des danses

folkloriques. L'association Lou Coulostro prépare pour 2003 plusieurs manifestations : défilé avec danses pour la Fête de la Transhumance, Fête de la Renaissance du 5 et 6 juillet. Retenez déjà cette date. L'atelier de couture est à l'œuvre chez Josiane Blancheton et les répétitions de danses vont déjà bon train.

- Salle Multi-activités comble pour les vœux du Maire, Michel Zorzan. Description des travaux réalisés et projets d'avenir (des informations que vous distille le Riézois au fil de ses parutions), remerciements au personnel communal, tels furent les temps forts de cette soirée en présence de Gilbert Sauvan, Vice-Président du Conseil Général, de Lucien Villecroze, Conseiller Général et de toute l'équipe municipale.
- La cérémonie des vœux à l'hôpital a été l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche de cette institution. Un apéritif a clôturé cette soirée en présence du Maire et du Président du Conseil d'Administration, de la Directrice Claudine Linoli, du Docteur P. Guillon, du Percepteur M. Stambouliau, du personnel et membres de famille.
- La Pastorale Maurel jouée par Lei Viei Pastoureu de Miramas a rassemblé un public nombreux et des plus intéressés. Nous avons retrouvé avec plaisir le maire... Roustide, le boumian, le rémouleur Pimpara, le meu-

nier Barnabé, tous ces personnages et d'autres qui sont présents dans la crèche des Noël provençaux. Merci à l'association Point d'Orgue à qui revient l'initiative, l'organisation et la mise en place de cette manifestation.



- Inauguration de l'exposition *200 ans de Légion d'Honneur dans les Alpes-de-Haute-Provence* le 10 février 2003, en présence du Général Jean Maas, Président du Comité de Manosque de la Légion d'Honneur, de notre Maire Michel Zorzan et du Conseiller Général Lucien Villecroze.

Premier ordre national français créé en 1802 par Bonaparte pour récompenser le courage des militaires et aussi les vertus et les services civils. L'ordre est organisé en cinq classes de Chevalier à Grand Croix. Le chef de l'État en est le grand maître.



## Environnement

- Le département des Alpes-de-Haute-Provence sera le premier département de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur à mettre en œuvre une charte pour l'environnement. Cette charte a pour objectif de concilier la qualité de l'environnement avec les impératifs du développement économique et social. Dans le même ordre d'idée, l'opération *Nettoyons la nature* s'est déroulée le 29 septembre 2002. Il faut signaler la participation du collège de Riez dont les 80 élèves ont nettoyé les berges du Colostre, le Parc des Colonnes et les places de la ville. Un grand merci pour ce geste civique dont le mérite est de sensibiliser tout un chacun aux problèmes de la gestion des déchets et à la pollution.

Le tri sélectif est un autre dossier majeur. Des points que certaines villes appellent *points d'apport volontaire* devront dans un avenir proche se mettre en place. À côté des conteneurs à verre déjà existants, des conteneurs à papiers, à emballages ménagers récupérables devront être disposés. Chaque habitant produit environ et en moyenne 500 kg de déchets par an, d'où l'ampleur de la tâche qui nous concerne tous.

**Rappelons, dans le cadre du respect des règles de salubrité publique, que tout dépôt de déchets ménagers ou de résidus de quelque nature que ce soit en dehors des lieux autorisés est passible de procès-verbal.**

Pour l'enlèvement des déchets encombrants, n'hésitez pas à contacter les services municipaux à la mairie.

### Ambulances

Depuis début septembre  
les ambulances ont repris  
du service

François CANO

VSL – Taxis

24 h / 24 – 7 jours / 7  
4, avenue Frédéric Mistral

04 500 Riez

Tél : 04 92 77 97 66

### Foires

Cette année  
les deux foires  
tombent un dimanche.

**Ces dates sont bien maintenues.**



## La Bravade (suite)

- L'article du Riézois n° 8 *La bravade de Riez en 1838* suscite des commentaires, preuve s'il en était besoin, que le bulletin municipal est d'un intérêt certain et un trait d'union entre nous.

Monsieur Y. Gignac nous écrit :

Très passionné d'histoire, j'ai découvert avec plaisir le récit concernant le tableau de la chapelle Saint-Maxime attribué au peintre Honoré Camoin et représentant de façon allégorique la Bravade de Riez en 1838. Or, s'il est parfaitement exact d'après ce que je peux savoir que les moines de Lérins ont combattu les thèses de l'hérésiarque Nestorius au V<sup>e</sup> siècle et que sans doute venait de là la grande piété que portait l'évêque Maxime à la Sainte Mère de Dieu, l'article paru dans le Riézois comporte une erreur.

En effet ce n'est pas la Sainte Vierge Marie qui apparaît en gloire à côté de l'évêque Maxime mais Sainte Thècle, patronne seconde de la paroisse, vierge et martyre qui fut sans doute la patronne de la paroisse avant la canonisation de l'évêque Maxime. Un détail du tableau en apporte la preuve formelle, car le personnage en question tient dans sa main gauche la palme du martyre appuyée sur sa poitrine, attribut qui en aucun cas ne peut convenir à la Sainte Vierge Marie.

Sainte Thècle avait été convertie à la foi chrétienne par Saint Paul, l'apôtre des gentils, lors d'un de ses passages à Iconium où résidait la vierge Thècle. Au cours de ses premières missions, Paul de Tarse passa à trois reprises à Iconium (actuellement Konya en Turquie) accompagné de Barnabé entre 52 et 58. La vierge Thècle subit le martyre par les flammes et par les bêtes pendant la persécution de Néron entre 64 et 68.

C'est sans doute un des premiers évêques de Riez, originaire d'Asie mineure comme plusieurs évangelisateurs de la Gaule, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, qui importa le culte de Sainte Thècle à Riez dont une des rues porte toujours son nom.

Voilà la vérité historique rétablie de même qu'une meilleure connaissance de l'intitulé de nos rues.

### **La maison de retraite de Riez et le Bureau du Tourisme**

ont pour projet de monter une nouvelle exposition qui aura pour thème :

#### **souvenirs d'école.**

Ils recherchent des témoignages, des photos, des objets...

Pour tout renseignement :

contacter le Bureau du Tourisme (04 92 77 99 09)

ou Magali Richier à la maison de retraite.

Merci pour votre collaboration.

## Connaître

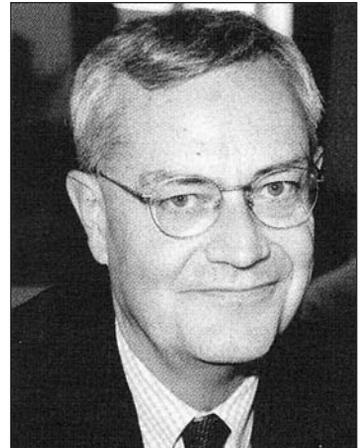
### ► À quoi sert un député ?

Le député représente non seulement sa circonscription mais également la nation entière, en participant au travail législatif de l'Assemblée Nationale.

Il vote la loi : contrairement à ce que l'on croit souvent, ce n'est pas le gouvernement qui fait les lois mais le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat). Chaque député siège à l'une des six commissions permanentes dans lesquelles sont examinés les projets et les propositions de lois, discutés ensuite en séance publique.

Il contrôle l'action du gouvernement et de l'administration : c'est en particulier le rôle des questions d'actualité, retransmises à la télévision les mardis et mercredis après-midi ; c'est aussi le rôle des missions d'enquête et d'information.

Il représente les citoyens et les intérêts du département : à l'écoute de ses concitoyens qui le sollicitent, le député intervient auprès des ministères et des administrations afin de trouver des solutions à leurs problèmes. En homme de terrain, il connaît les enjeux économiques et sociaux de sa circonscription, ce qui lui permet de la représenter et de défendre au mieux ses intérêts à l'échelon national (source : Forum, janvier 2003, N° 1).



Le député de notre circonscription est Jean-Louis Bianco.

### ► L'assurance

La première forme de l'assurance remonte à plusieurs millénaires. Le besoin de *se couvrir* est apparu comme une nécessité au fur et à mesure que les caravanes de chameaux traversant les déserts depuis l'antique Babylone étaient fréquemment pillées. Les pertes en hommes, chameaux et marchandises étaient lourdes de conséquences. C'est dans ce contexte et dans cette cité antique et biblique que prit naissance la première forme de couverture comme nous l'entendons aujourd'hui. Un babylo-



## *Lire aujourd'hui*

A bien géré la bibliothèque municipale.

L'association *Lire aujourd'hui* a tenu son assemblée générale le 1<sup>er</sup> mars dernier. Michel Zorzan, maire de Riez, y assistait ainsi que J.-G. Bliet et Lucette Balione.

Dans le rapport d'activité, la présidente Mireille Amiel rappelle tout d'abord que la bibliothèque a démarré à l'école primaire Rouvier. Elle va bientôt fêter ses sept ans.

Par une convention passée avec la commune de Riez, l'association *Lire aujourd'hui* est chargée de sa gestion et de son animation. Le conseil d'administration composé de 12 membres bénévoles assure les permanences et l'entretien des livres. Ce travail occupe tous les après-midi de l'équipe dont certains membres ont participé au cours de l'année à des journées de formation et à un stage de six jours. Ainsi ces animatrices ont consacré au total 1 330 heures à la bibliothèque. Actuellement nos lecteurs ont 4 400 ouvrages à leur disposition, auxquels s'ajoutent les 1 000 livres en dépôt de la Bibliothèque Départementale de Prêts. Cette année, les acquisitions seront encore plus importantes, puisque le maire Michel Zorzan nous a annoncé une augmentation de la ligne budgétaire. Il promet à l'association une augmentation de la subvention qui permettra de faire face aux frais de déplacement engagés par les bénévoles pour leur stage.

Le rapport financier présenté par M.-F. Macri, trésorière, montre une gestion saine de nos finances mais constate une baisse dans les adhésions à notre association. La cotisation reste inchangée 5 € par an et par famille. Les fonds recueillis servent à faire face à des achats imprévus (des livres par exemple au moment des prix littéraires). Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Pour faciliter la fréquentation de la bibliothèque aux personnes en activité, le conseil d'administration a décidé de proposer une permanence supplémentaire tous les premiers samedis du mois, le matin, aux mêmes horaires que le mercredi, soit de 10 h à 11 h 30. C'est un essai qui sera poursuivi s'il est concluant.

Il est procédé au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration. Un rafraîchissement est ensuite offert par la municipalité.

**Rappel des horaires de permanence : lundi de 17 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 11 h 30, jeudi de 16 h 30 à 18 h et le premier samedi de chaque mois de 10 h à 11 h 30.**

**La crèche / halte garderie LA DING'DOUNETTE**

**sera fermée du 4 au 18 août.**

**Rappel des heures d'ouverture : 8 h – 12 h 15 et 13 h 30 – 18 h**

**Pour tout renseignement : appeler le 04 92 77 76 66**

# CALENDRIER PROVISOIRE DES FESTIVITÉS 2003

- 6 avril : Brocante et vide greniers
- 4 mai : *Brocante et vide greniers*
- 18 mai : Grande foire annuelle
- 1<sup>er</sup> juin : *Brocante et vide greniers*
- 7, 8, 9 juin : Fête de la Pentecôte : grands bals publics, fête foraine
- 9 juin : *Tournoi de football*
- 10 juin : Grand pique-nique à Saint-Maxime - Bal musette en soirée
- 21 juin : *Fête de la Musique*
- 22 juin : Fête de la Transhumance
- 28 juin : *Représentation théâtrale : La Mandragore de Nicolas Machiavel par l'Association Pogne en Poche, à la Salle Multi-activités*
- 5 juillet : Fête de la Renaissance : les 100 ans de l'Horloge
- 6 juillet : *Fête costumée de la Renaissance*  
*Brocante et vide greniers*
- 14 juillet : Feu d'artifice, sons et lumières – Grand bal public
- 3 août : *Brocante et vide greniers*
- 3 août : Brocante et vide greniers
- 8 au 10 août : *Festival des Colonnes : les musiques du monde*
- 15, 16, 17 août : Fête de la Colonne – Fête foraine, grands bals publics
- 24 août : *Fête du blé, foire artisanale*
- 7 septembre : 4<sup>e</sup> Fête de l'Abeille et du Miel,  
organisée par le Syndicat Apicole Départemental
- 14 septembre : *Grande foire annuelle*
- 26 octobre : Riez en fête



## Cinéma en plein air

en juillet et en août tous les mercredis

Dans la cour de l'école primaire, à 21 heures 30

### Fête de la Renaissance

Cette année la Fête de la Renaissance aura lieu les 5 et 6 juillet.

Vous désirez participer au défilé ou simplement vous costumer, vous êtes les bienvenus ! Faites-vous connaître au 04 92 77 73 71 ou au 04 92 77 99 09 (Bureau du Tourisme). Venez rêver et vous laisser emporter au XVI<sup>e</sup> siècle, avec des animations encore plus surprenantes !

À cette occasion, après le défilé du soir, l'association Lou Colostro organise le 6 juillet à 20 h un *repas Renaissance*, sur la place de la Mairie. Des spécialités de l'époque vous seront servies dans une ambiance costumée et conviviale. Les réservations se feront à partir du 15 juin aux mêmes numéros. VENEZ NOMBREUX ! Lou Colostro.



# Les concerts à la Cathédrale de Riez

|            |  |
|------------|--|
| 18 mai     | Les Petits Chanteurs d'Aix-en-Provence, à 15 heures          |
| 22 juin    | Musique Islandaise du Moyen-Âge, à 21 heures                 |
| 2 juillet  | Le Trio Gabriel Fauré, à 21 heures                           |
| 16 juillet | Trio trompette, orgue et instruments provençaux, à 21 heures |
| 23 juillet | Guitare et vihuela, à 21 heures                              |
| 31 juillet | Chant et orgue, à 21 heures                                  |
| 3 août     | Concert J.-S. Bach, à 18 heures                              |
| 7 août     | Guitare classique AGUIRA, à 21 heures                        |
| 10 août    | Récital de piccolo et accordéon, à 18 heures                 |
| 15 août    | Concert Mozart, à 18 heures                                  |
| 17 août    | Hommage au flûtiste Jean-Pierre Rampal, à 18 heures          |



## Festival des Colonnes



du 8 au 10 août

LES MUSIQUES DU MONDE

## Marchés nocturnes

Les jeudis soir de 18 h à 24 h – Place du Quinconce

*Juillet et Août*

### Expositions 2003 salle voûtée du Bureau du Tourisme

Du 14 avril au 28 avril : Collège de Riez : Travaux des élèves du Collège sur le patrimoine et l'archéologie.

Du 29 avril au 12 mai : Michèle Monges : aquarelles.

Du 13 mai au 26 mai : Jocelyne Tanga : aquarelles.

Du 27 mai au 2 juin : Michèle Monges : aquarelles.

Du 3 juin au 16 juin : Pierre Leclerc : Peintures à l'huile.

Du 17 juin au 30 juin : M. et M<sup>me</sup> Ollier : Peintures à l'huile,  
compositions de vitrines miniatures.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 14 juillet : M<sup>mes</sup> Grimaud : Peintures à l'huile.

Du 15 juillet au 28 juillet : Évelyne Brunaud-Louis : Peintures à l'huile.

Du 29 juillet au 11 août : M.-J. Terrasson : Peintures à l'huile.

Du 12 août au 18 août : Josette Bertolin-Chiari : Peintures à l'huile.

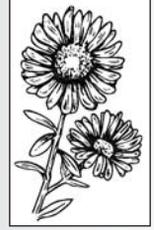
Du 2 septembre au 15 septembre : Laure Willems : Pastels.

# ASTER

## Association Terroirs Et Ruralité

- **12 avril** – *Gilbert Fabiani, écrivain*, Découverte des plantes sauvages et des fleurs qui se mangent
- **13 avril** – *Séminaire : Dr Eric O., Soins dentaires et santé globale*
- **17 mai** – *Séminaire : Vincent Mantel, consultant*, Pollutions électromagnétiques : téléphones portables, fours micro-ondes, lignes HT...
- **18 mai** – *Dr Christophe Bonnet, vétérinaire, guide naturaliste*, Découverte nature
- **24 mai** – Visite d'une distillerie d'huiles essentielles biologiques à La Tour-sur-Tinée
- **14 juin** – *Régine Legrand, Séminaire*, Découverte du Feng Shui
- **15 juin** – *Carine Cufos, naturothérapeute, Séminaire Fleurs de Bach*, Étape de l'évolution de l'enfant
- **4 juillet** – *Gilbert Bonnet, Conférence*, Les Cathares
- **5 juillet** – *Dr Thierry L., Séminaire*, La macrobiotique, une solution pour la santé
- **6 juillet** – *Dr Christophe Bonnet, vétérinaire, guide naturaliste*, Découverte nature
- **26 juillet** – *Dr Christian P., Atelier*, L'arbre et le bois : signification et symbolique, les essences, entretien et embellissement, restauration, patine...
- **27 juillet** – *Dr Christian P., Découverte des plantes médicinales*,  
Une vision de la nature selon Goethe
- **9 août** – *Marie-Claude Paume, Atelier*, Cuisine végétarienne
- **10 août** – *Marie-Claude Paume*, Découverte des plantes médicinales
- **7 septembre** – *Participation d'ASTER au Salon des Mées*
- **20 septembre** – *Claude Monges, Atelier*, Cuisine du terroir, Cuisine de santé
- **21 septembre** – *Dr Christophe Bonnet, vétérinaire, guide naturaliste, autres lieux*,  
Découverte nature
- **11 octobre** – *Dr Christian P., Séminaire*, Aromathérapie pratique. 3<sup>e</sup> niveau : les pathologies
- **25 au 27 octobre** – *Participation d'ASTER au Salon ARTEMISIA, à Marseille*
- **Week-end 15 et 16 novembre** – *Jacques Martel, Thérapeute et écrivain (Le Grand dictionnaire des malaises et des maladies), Atelier*

Pour tout renseignement, téléphoner au 04 92 77 85 10



## Fête du Blé

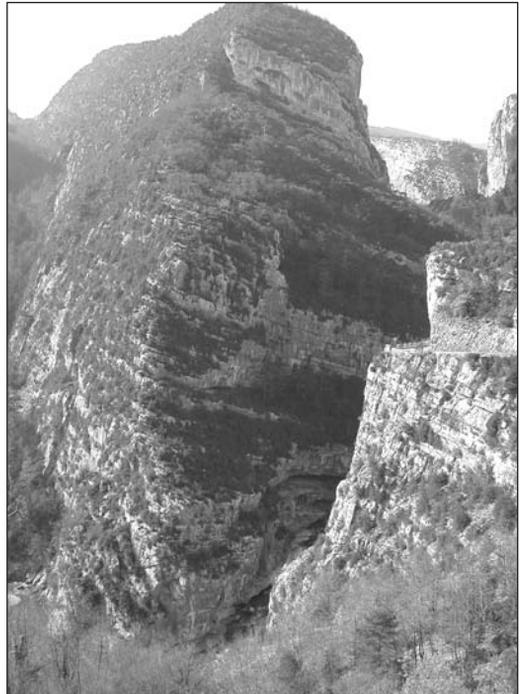
Les membres de l'association *Garden Lei Tradicioun* vous donnent rendez-vous le 24 août pour la Fête du Blé. Cette manifestation se déroulera au Parc des Colonnes. Des animations ainsi qu'une foire artisanale prendront place dans le village. Toutes les personnes désireuses de prendre part à nos activités seront les bienvenues. Vous pouvez aussi émettre vos remarques en nous contactant au : 04 92 77 89 58 ou 04 92 77 81 96. D'avance merci et à bientôt.

## Le Parc en action

Le Parc Naturel Régional du Verdon a lancé à Aups lors de son conseil syndical, le 14 mars 2003, le renouvellement de sa charte. Cette procédure démocratique va ainsi se dérouler jusqu'en juin 2004. C'est l'occasion de faire le point sur ce qu'il a fait mais surtout sur ce que les habitants ont envie qu'il fasse. C'est le moment idéal pour que tous ensemble nous débattions de manière démocratique sur ses grandes orientations sur les dix ans à venir. Le débat sera porté sur la place publique en conviant les conseils municipaux mais aussi tous les habitants du territoire à s'exprimer sur leurs attentes et sur leurs volontés. Au final, les principaux points débattus seront repris dans le document qui servira une fois validé par le conseil syndical du Parc comme charte pour les dix prochaines années.

Le Parc, c'est une action au plus près de la population. Le festival de musique *Provence-Islande* initialement réalisé à Esparron-sur-Verdon sera cette année sur trois communes : Riez, Moustiers-Sainte-Marie et Esparron-sur-Verdon. Cette initiative se place sous le patronage du Parc qui donne son soutien à ces manifestations. Il en va ainsi de la Fête de la Renaissance qui sera aussi proposé au contrat État-Région. Le *Festival des Colonnes* bénéficie du soutien du Conseil Régional et du Parc du Verdon dans son action culturelle et musicale qui a rassemblé l'année dernière tant de monde pour écouter la musique sous le regard des étoiles.

Le festival *Courant d'Air* qui court sur tout le plateau de Valensole et l'année dernière qui avait enchanté l'assistance à la chapelle Saint-Maxime est soutenu comme l'année dernière par le Parc et le Conseil Régional. L'association Point d'Orgue dans son animation du village tout au long de son activité reçoit

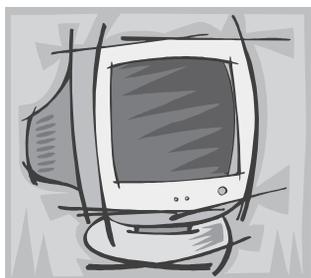


le soutien financier du Conseil Régional et son action se place sous le signe du Parc.

C'est dire que Riez est largement partie prenante de l'action du Parc et qu'il faut que cette action se prolonge et s'installe dans la durée.

Le Groupe d'Action Locale, sous la présidence de Jean-Gabriel Bliiek, le 11 mars 2003, a commencé à donner des avis sur les dossiers proposés au titre des fonds européens Leader+. Tout porteur de projet qui entend développer une activité économique ou valorisant le patrimoine culturel ou paysager au sein du Parc Naturel Régional du Verdon doit se signaler. Sur la base d'une simple idée ou mieux d'un projet, des chargés de mission sont disponibles pour monter des dossiers afin de permettre de donner vie aux idées des acteurs locaux. Pour cela, il suffit de contacter au Parc (04 92 74 68 00) Jean-Phillipe Gallet.

Engageons-nous sans restrictions dans cette aventure qui entend favoriser la vie et le travail au pays.



Le site internet  
pour faire connaître notre village  
est opérationnel.

Vous pouvez le consulter :

<http://www.ville-riez.fr>.

Toutes nos félicitations  
à ceux qui ont œuvré  
pour ce travail de qualité.

Vos avis et vos idées  
nous intéressent.

Ils seront les bienvenus.

Michèle Payan, attachée territoriale, secrétaire générale de la mairie de Riez, a été appelée à de nouvelles responsabilités dans le département. Après plusieurs années au service de nos administrés, nous lui souhaitons une bonne continuation de sa carrière.

## **Club Cool**

**Dîner Spectacle**

**le 26 avril 2003**

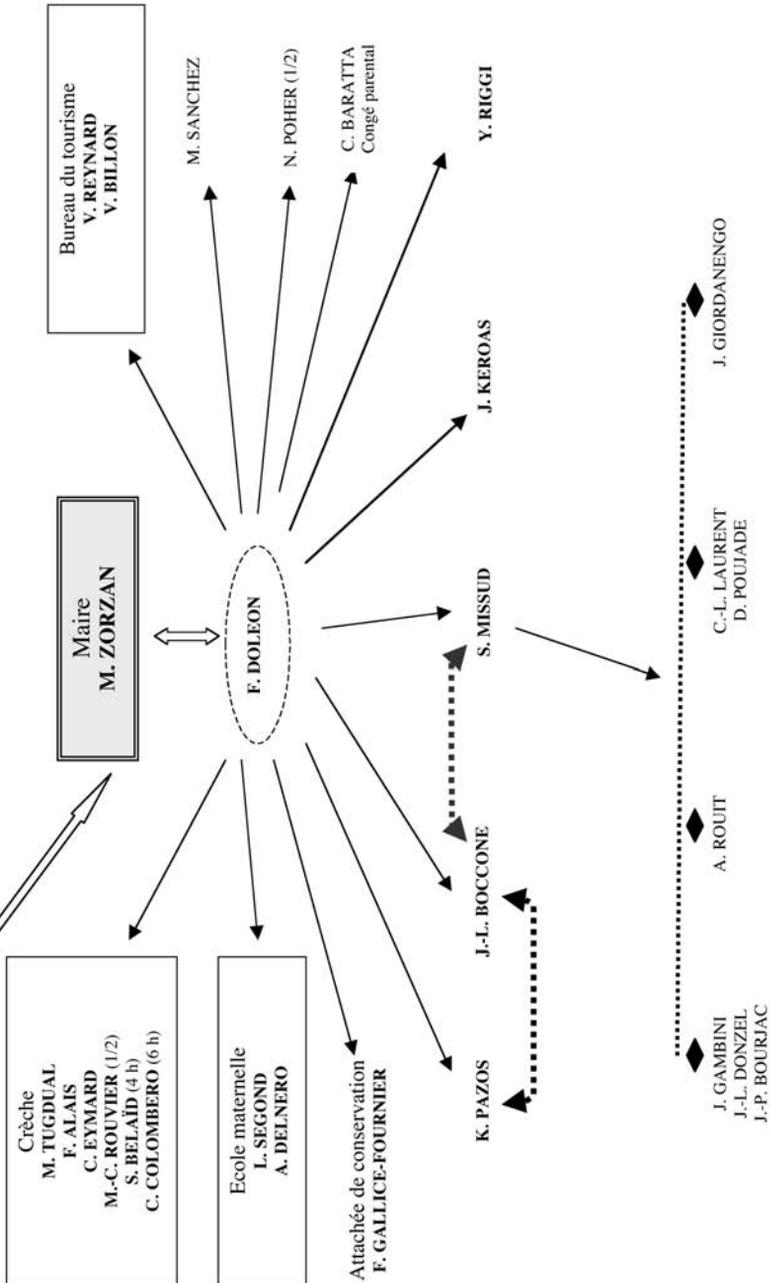
**à la Salle Multi-activités**

**pour les deux ans du Club Cool**

**Réservation au 04 92 77 73 74**

# Mairie de Riez Organigramme

Brigadier Chef Principal  
F. REYNARD



Des arrivées, des départs ont nécessité un remaniement de l'organigramme du personnel municipal. Il est publié ci-dessus afin que tous nos administrés ciblent au mieux le **qui fait quoi** des personnes rencontrées en activité dans le village ou à la mairie.

# Le carnet de l'état civil



## Décès

- 17/12/2002 - Jean Marie Jules Emile FRITZ, né le 01/08/1926
- 31/12/2002 - Alice Juliette Anna Andréa LONG, née le 11/12/1914
- 31/12/2002 - Jacques BOTTA, né le 19/07/1947
- 03/01/2003 - Jean-Claude Louis LIMINET, né le 31/07/1933
- 21/01/2003 - Antonia Solange CELESTIN, née le 05/03/1919
- 26/01/2003 - Rosina MARTIN, veuve DOUZON, née le 14/05/1914
- 24/01/2003 - Olga AUCOMTE, veuve DESMET, née le 16/12/1913
- 29/01/2003 - Valentine Laurence BELLINO, veuve CARNAROGLIO, née le 10/05/1910
- 17/02/2003 - Louis Raymond VICINI, né le 03/02/1920
- 20/03/2003 - Maria Elizabeth Henriette FANGUIAIRE, veuve CAILLET, née le 03/08/1903
- 17/03/2003 - Armand ZORZAN, né le 1<sup>er</sup> février 1923

## Mariage

- 21/12/2002 - Annick Marie Guislaine LEGAGNEUR et Laurent Charles Jules DUPLAT

## Naissances

- 09/01/2003 - Chloé Vanille Nina RAVENEL, née à Manosque
- 19/01/2003 - Agathe Sylvianne Montserrat SAPONE, née à Aix-en-Provence
- 22/02/2003 - Jonathan Tahar Jean Stéphane MARCHANDY, né à Manosque
- 20/02/2003 - Nabila M'GHITI, née à Manosque

### INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

**mairie.riez@wanadoo.fr**

**http://www.ville-riez.fr**

pour le Bureau du Tourisme

**tourisme.riez@wanadoo.fr**

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

**le samedi matin 9 h à 12 h**

### Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10

Pharmacie: 04 92 77 80 26

Ambulances: 04 92 77 81 01

Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 09

Déclic Météo: 08 36 68 08 08

Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 juin 2003 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.